

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 320 /P.I.C.

Astrida, le 13 février 1951.-

ASTRIDA



717

Objet:
Sous-chef Namahungu.-

Monsieur le Résident,

Suite à votre lettre n°209/P.I.3 du
26-1-1951, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que
le Mwami s'est rendu en sous-chefferie Bitare les 6 et 7 courant
pour y enquêter sur les agissements du sous-chef Namahungu.
L'enquête a été menée conjointement par le Mwami et moi-même
et a démontré la fausseté de tous les chefs d'accusations.
Les détracteurs du sous-chefs ont été condamnés pénalement pour
démonciation calomnieuse.

L'Administrateur de Territoire ff.,
J.KIRSCH,

Monsieur le Résident du Ruanda

à

K I G A L I .-